

vous avoir adoré présent sur nos autels, je puisse avec elles vous posséder et vous aimer éternellement dans le Ciel. *Ainsi soit-il.*

RÈGLES ET PRATIQUES DE LA CONFRÉRIE.

LES associés penseront chaque jour à la mort, et détermineront en particulier quelque petite pratique, qui puisse souvent leur rappeler cette pensée, chacun selon son attrait et sa dévotion. Ils réciteront, chaque jour, sept fois, *Requiem æternam dona eis, Domine : et lux perpetua luceat eis.*

Ils passeront chaque semaine une demi-heure devant le Saint-Sacrement, au jour et à l'heure qui leur seront marqués ; et outre cela, une heure chaque année, pour l'adoration perpétuelle.

Ils accompagneront, autant qu'ils pourront, le Saint-Sacrement quand on le portera aux malades, surtout aux associés : s'ils ne peuvent le faire, ils diront, du moins, pour le malade, un *Pater* et un *Ave Maria*.

Ils auront aussi une attention particulière à adorer le Saint-Sacrement, toutes